

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE SAS 47 TOUCAN

Pérourges le 15 Décembre 2025

Mode de convocation :
Par lettre simple.

Ordre du jour :

- Décision de la poursuite de l'activité malgré un actif net inférieur à la moitié du capital

L'assemblée annuelle est présidée par Christophe BLOT et sont présents :

- Christophe BLOT : président représentant 55 % des parts sociales.
- Raphaële BLOT : représentant 45 % des parts sociales.

Résolution mise aux voix :

Décision ce jour de la poursuite de l'activité malgré un actif net inférieur à la moitié du capital de la société 47 toucan 693A route de trevoux 01800 Pérourges

Après lecture de la résolutions, il a été procédé au vote de cette résolution.

Ont été votées à l'unanimité (100% des voix) la résolution ci-avant.

Christophe BLOT
Associé fondateur et Président SAS 47toucan

Raphaële BLOT
Associée